

Gestion des risques de ruissellement sur l'arc méditerranéen

Actualités nationales sur la prise en compte du risque d'inondation par ruissellement

Emmanuel Vullierme

MEEM/DGPR/SRNH/BRIL

12 septembre 2017



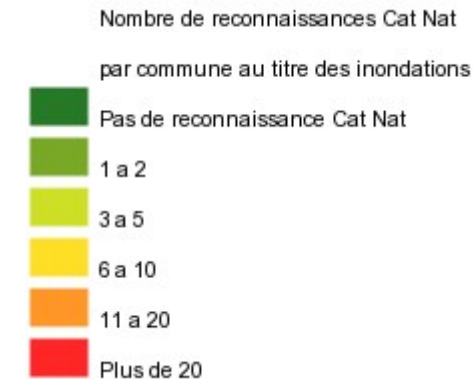
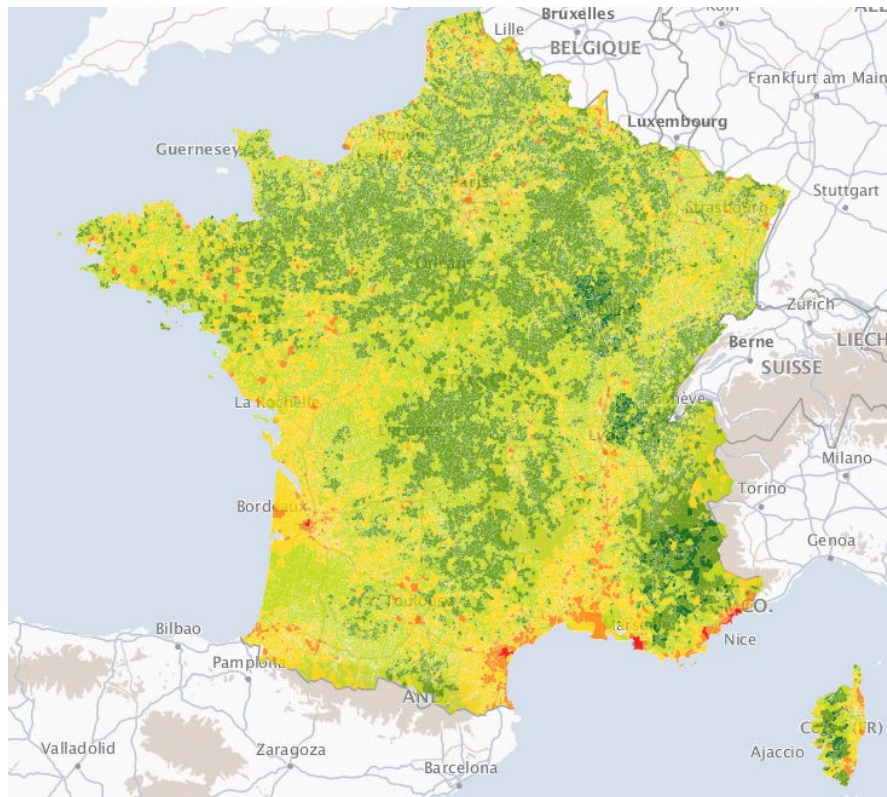
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Ministère de la Transition écologique et solidaire

Une problématique nationale

- Depuis 1982, plus de 75% ont eu un arrêté CatNat « inondation / coulée de boues »



- Distinction difficile avec le débordement de cours d'eau et la gestion courante des eaux pluviales
- Plusieurs actions entreprises dans le cadre de la directive inondation, en particulier avec les SLGRI
- Rapport du CGEDD sur la gestion des eaux pluviales (*à paraître*)

Campagne cévenole

- Épisodes cévenols : risques d'augmentation avec le changement climatique
- Campagne de sensibilisation sur 15 départements de l'arc méd reconduite en 2017 :



LES 8 BONS COMPORTEMENTS en cas de pluies méditerranéennes intenses

<p>JE M'INFORME et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels</p>	<p>JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS</p>	<p>JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES, de mes voisins et des personnes vulnérables</p>	<p>JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts</p>
<p>JE NE SORS PAS Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre</p>	<p>JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE</p>	<p>JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture</p>	<p>JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE, ils sont en sécurité</p>

J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ
Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

www.developpement-durable.gouv.fr
#pluieinondation



www.interieur.gouv.fr

- Campagne média : les 8 bons comportements à avoir face au danger et préparer un kit de sécurité
- Exercices dans des collèges pour tester les PPMS

- Accroître la culture du risque avec la base de données

www.reperesdecruces.developpement-durable.gouv.fr

Evolution vigilance

- Vigicrues : réseau de 22000km surveillé H24 + évolutions prévues
- Vigicrues flash :

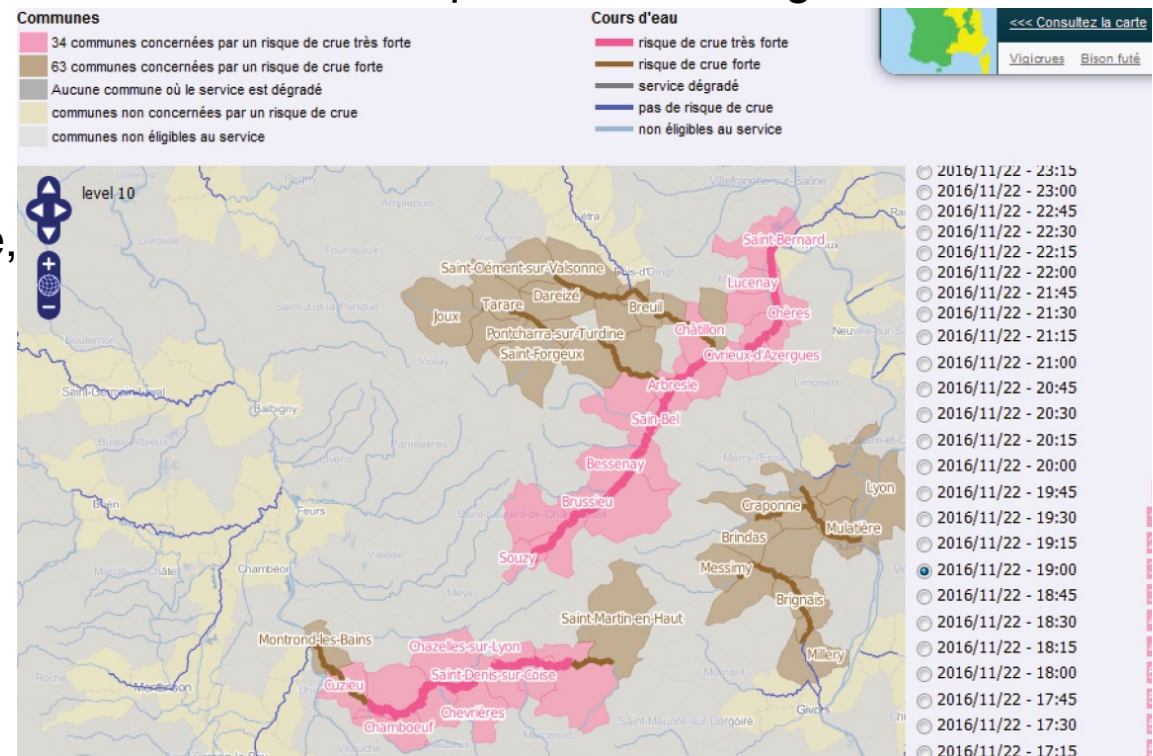


permet d'être averti d'un risque de crues dans les prochaines heures sur certains cours d'eau de la commune non couverts par le réseau Vigicrues.

~10 000 communes couvertes

Service gratuit

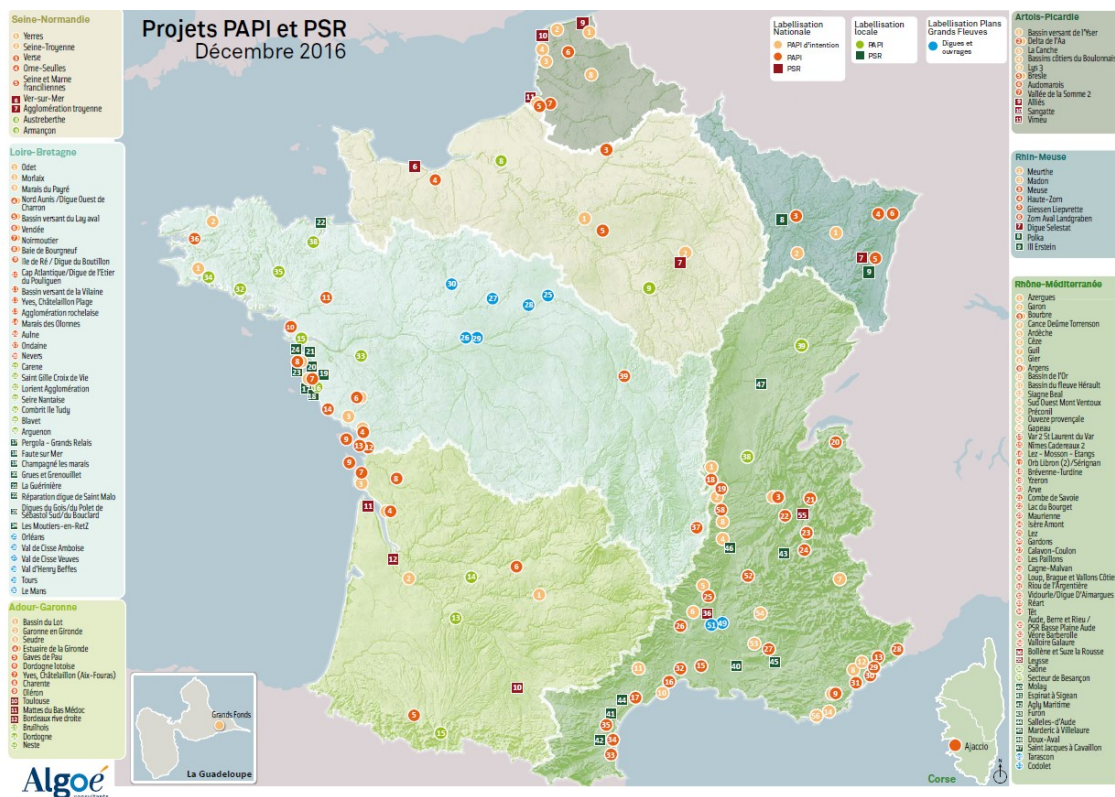
Avertissements sur téléphone fixe,
téléphone mobile ou courriel



- projet de vigilance à l'échelle météorologique infradépartementale

Programmes d'action de prévention des inondations (PAPI)

- Nouveau cahier des charges (PAPI 3) en vigueur à partir du 1er janvier 2018
- Guide d'accompagnement [« De l'intention à la labellisation : Constituer mon dossier PAPI »](#) (septembre 2017)
- Plusieurs guides thématique dont un sur la prise en compte des fonctionnalités des milieux humides dans une approche intégrée de la prévention des inondations (juin 2017)



PAPI et ruissellement

- Le PAPI **ne finance pas les réseaux d'eau pluviale** (qui relèvent de l'assainissement) → seules les inondations par ruissellement en amont des réseaux sont à prendre en compte dans un PAPI
- Il est nécessaire de distinguer ce qui relève de la gestion courante des eaux pluviales de ce qui relève des inondation par ruissellement, liées à des **pluviométries exceptionnelles**
- La réalisation des **zonages pluviaux est obligatoire**
- Il est possible de financer les ouvrages ou aménagements permettant de ralentir et d'atténuer le risque : bassin de rétention, noues, fascines...



- Important : échanger entre le porteur et les services de l'État pour déterminer l'éligibilité des actions au FPRNM

